

Flash Info Durable : Où en est l'égalité homme femme dans le monde actif ?

Auteur :ronie bouchon<ronie.bouchon@neuf.fr>

Aujourd'hui, l'égalité homme femme est indissociable du développement durable et occupe une place importante dans la politique. En France, les femmes représentent aujourd'hui la moitié des actifs, 46% avec un taux d'activité de 82%. La France est l'un des pays les mieux placés dans ce domaine. Par contre le plafond de verre existe toujours ! Seules 36% sont dans la catégorie « cadres et professions intellectuelles supérieures ». Elles n'occupent que 8,5 % des sièges des conseils d'administration des 300 plus grandes entreprises européennes. On constate qu'en moyenne, elles touchent un salaire de 33 % inférieur à celui des hommes... Il y a encore vraiment du chemin à faire et chacun d'entre nous peut se mobiliser pour faire évoluer les choses ~~(soit) qui pèsent sur la femme~~ en occident...

Publié le 13/08/2010 par [Sequovia](#) Facilitateur du développement durable

Dès 1791, Olympe de Gouges prônait l'émancipation de la femme et proclamait la Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne. Où en sommes-nous, plus de deux siècles après cette revendication ? Aujourd'hui, l'égalité homme femme est indissociable du développement durable et occupe une place importante dans la politique de nombreux pays.

Néanmoins, le nouveau mouvement des « féministes » qui se propage aujourd'hui depuis les Etats Unis et la question posée par Elisabeth Badinter : « l'écologie fait-elle régresser les femmes ? » ont lancé un épineux débat sur la compatibilité de l'écologie et du féminisme. Alors que le 11 août dernier, la Cour de cassation rendait un arrêt favorable à une salariée jugée victime de discrimination salariale par rapport à ses collègues masculins, faisant évoluer la jurisprudence en faveur des femmes, nous vous proposons de tisser un bilan de la situation des femmes dans le monde du travail.

Etat des lieux dans le monde des entreprises

En France, les femmes représentent aujourd'hui la moitié des actifs, 46% pour être précis selon une étude de l'INSEE de 2006. Le taux d'activité des femmes parmi les 25-59 ans est ainsi passé de 60 % en 1975 à 82% en 2007. La France est l'un des pays les mieux placés dans ce domaine. Selon une étude du Conseil Economique et Social s'intitulant « La place des femmes dans les lieux de décision : promouvoir la mixité », les femmes sont très nettement surreprésentées dans la catégorie des « employés » où leur part s'établit à 76,6 %. Elles demeurent sous-représentées de manière importante dans la catégorie « cadres et professions intellectuelles supérieures » où leur proportion est de 36 %.

L'étude du Conseil économique et social prend appui sur de nombreuses références, comme une étude du réseau européen féminin European Professional Women's Network parue en juin 2006 qui montre pour sa part que les femmes n'occupent que 8,5 % des sièges des conseils d'administration des 300 plus grandes entreprises européennes. La France n'arrive qu'en huitième position avec 7,6 % de femmes dans ces conseils en 2006. Seuls les pays scandinaves leur accordent une place plus significative avec la Norvège en tête de liste (28,8 %). Un travail du Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes (SDFEFH) intitulé « Chiffres clés de l'égalité entre les hommes et les femmes » datant de 2009, montre que la mixité stagne à un niveau très bas dans les conseils d'administration des entreprises du

CAC 40: la part des femmes y est en moyenne de 10,5 % en 2009. Ainsi l'amélioration entre 2006 et 2010 n'est pas flagrante.

Peu nombreuses, les dirigeantes sont, par ailleurs, également moins bien payées que leurs homologues masculins. En moyenne, elles touchent un salaire de 33 % inférieur à celui des hommes. Et ce constat est valable pour tous les niveaux hiérarchiques de l'entreprise, de l'employé au cadre supérieur.

Une différence de perception notable

Selon une enquête du Centre d'études et de recherches sur la gestion des organisations et des relations sociales, seules 7 % des femmes ont demandé une promotion en 2003, contre 15 % des hommes. Mais cette autocensure n'explique pas tout.

La perception qu'on les hommes de la parité s'avère être l'autre grand obstacle du chantier. Des hommes qui ne sont pas toujours en prise avec cette problématique. D'après l'enquête en ligne réalisée par Le Journal du Management auprès de 503 lecteurs, 27 % des hommes estiment par exemple que la parité est respectée dans leur entreprise. Or, dans ce domaine, seules 14 % des femmes partagent cette analyse. Autre exemple : 17 % des lectrices indiquent qu'aucune femme n'a accès à un poste à responsabilité dans leur entreprise. Seuls 3,8 % des lecteurs ont le même point de vue. Le clivage hommes-femmes est nettement perceptible.

Néanmoins, ces données montrent que 83% des hommes ont tout de même conscience que la parité n'est pas respectée dans leur entreprise, signe que le chemin à parcourir est encore long mais en bonne voie.

Féminisme et écologie font-ils bon ménage ?

Le débat en France est houleux quant à savoir si le respect de principes écologiques remet ou non en question certains droits de la femme dont celui d'exercer une activité professionnelle rémunérée. Voici quelques extraits de l'échange entre Madame Badinter et un groupe de femmes écologistes et féministes (comme Nelly Bonnefous d'Ushuaïa TV, ou Laure Noualhat, journaliste à Libération) réunies pour défendre la même cause . « Ecolos, nouveaux machos » lance Madame Badinter qui croit voir dans une prétendue « sanctification de la mère et l'écologie radicale un danger pour les droits des femmes ». A cela l'assemblée de femmes écologistes et féministes répond : « Considérer que l'écologie, au nom d'un certain naturalisme, renvoie les femmes à la maison et les conduit à désertier la sphère sociale et professionnelle relève de la grossière caricature, voire d'une malhonnêteté intellectuelle reposant sur une méconnaissance manifeste des valeurs philosophiques de l'écologie et de ses acteurs dans le monde contemporain. »

Ces femmes mettent en avant le fait qu'en l'espace de plusieurs décennies, le monde a fortement évolué et que le féminisme des générations passées n'est plus viable en l'état puisqu'il faut prendre en compte désormais « la destruction accélérée des ressources naturelles de la planète, la survie même de l'humanité et le principe de responsabilité à l'égard de nos familles et au-delà, de nos sociétés toutes entières. »

Le nouveau courant des fémivores

Il s'agit là d'un nouveau courant revendiqué aux Etats-Unis par des femmes qui souhaitent quitter le monde de l'entreprise pour permettre à leurs proches et à elles-mêmes de vivre dans de meilleures conditions en vertu des préceptes écologiques. Ces femmes ont fait le choix de retourner au foyer pour cuisiner de bons produits, jardiner, concevoir leur propres vêtements. Bien souvent ces femmes sont d'anciennes avocates, cadres, médecins et ont interrompu leur carrière professionnelle pour se consacrer à leur famille. Beaucoup n'acceptaient que très mal les conditions de travail qu'on leur imposait, sans compter les impacts du mode de vie ultra-consumériste de la société américaine. Toutes ces femmes du courant féministe se disent écologistes mais aussi féministes. Il n'est en aucun cas question pour elles de considérer ce retour au foyer comme une aliénation, une perte de leurs droits de femme. Comme le dit Peggy Orenstein dans le New York Times : « Les féministes estiment qu'être capable de se nourrir et de s'habiller par soi-même quelles que soient les circonstances, de transformer le manque en abondance, c'est s'assurer un solide filet de sécurité. Après tout, qui est la mieux armée pour faire face aux coups durs de l'économie aujourd'hui ? Une femme avec un gros salaire qui perd son boulot du jour au lendemain, ou celle qui produit tout elle-même et peut compter sur ses poules pour manger ? »

L'avis Sequovia

Face aux nouveaux enjeux du monde contemporain, nous ne pouvons pas rester figés mais devons sans cesse évoluer afin de répondre toujours au mieux aux nouvelles contingences. « Une conviction qui commence par admettre la légitimité d'une conviction adverse se condamne à n'être pas agissante » disait Roger Martin du Gard. A notre sens, si le féminisme et l'écologie sont portées par des convictions sincères, elles ne sont pas antinomiques et peuvent se combiner harmonieusement ; tout est une question de sens, au-delà des seules apparences et des guerres de chapelle.

Articles proches :

Jean-Louis BORLOO célèbre la journée de la femme

Le Prix Goldman 2010 : le Nobel de l'environnement

Les réfugiés climatiques : quel constat, quel statut, quelles aides nécessaires ?

Le projet de la future norme internationale ISO 26000 enfin approuvé

L'université de la terre, la rencontre de l'écologie et de l'économie

<http://www.sequovia.com/actualites/4382-ou-en-est-l%E2%80%99egalite-homme-femme-dans-le-monde-actif.html>